

ANNEXE 2



PRISE en CHARGE EMPLOYEUR

FORMATION d'INTERVENANT en ANALYSE des PRATIQUES PROFESSIONNELLES et SUPERVISION

PRISE EN CHARGE EMPLOYEUR

Montant de la prise en charge net de taxes en chiffres : €
en lettres : euros

Dans l'éventualité d'une prise en charge partielle, le stagiaire en formation s'engage à régler le différentiel par ses propres moyens.

Intitulé de la Formation : FORMATION d'INTERVENANT en ANALYSE des PRATIQUES PROFESSIONNELLES et SUPERVISION

Option supervision individuelle : incluse non incluse

Nom et Prénom de la personne concernée :

Société ou Organisme :

Personne à contacter :

Adresse :

Code postal / Ville :

Téléphone :

Courriel :

Date :

Cachet & Signature :

